AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-9-72 422663

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
N° 144
21 SEPTEMBRE 1972

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMIERS ET POIRIERS

ARBORICULTURE FRUITIERE

Les conditions climatiques de ce début de mois de septembre sont extrêmement favorables aux contaminations par les champignons responsables des maladies de conservation.

Toutes les variétés tardives de pommes et de poires devront être protégées contre les infestations de ces maladies durant la période de maturation du fruit précédant la cueillette ;de nombreux champignons pouvant pénétrer dans les fruits par les lenticelles durant cette période.

Il est conseillé d'assurer un nouveau traitement pour les fruits devant être cueillis après le 1er octobre et qui iront par la suite en chambre froide.

Cette application fongicide sera réalisée au fur et à mesure de l'avancement de la récolte et pourrait être envisagée un à deux jours avant la cueillette.

Les variétés se récoltant durant la fin du mois de septembre n'auront qu'à recevoir ce traitement de pré-cueillette.Cette dernière méthode est extrêmement efficace.

A ce propos, signalons que le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France a émis au sujet de la conservation des pommes et des poires un avis favorable concernant l'emploi du Thiabendazole (Tecto 60).

Peuvent être admis les traitements au Thiabendazole dans les conditions suivantes :

" 1 - Traitement exclusivement de surface -
  a - Par trempage ou aspersion au moyen d'une suspension de thiabendazole dans l'eau.
  b - Par recouvrement au moyen d'une pellicule de cire autorisée à laquelle est incorporée la susdite substance active.

2 - Au moment de la mise dans le commerce des fruits :
  a - Le taux résiduel par kilogramme de fruits entiers ne doit pas dépasser 6 mg.
  b - Le traitement doit être indiqué :
  . dans le commerce de gros, sur les factures et sur une face extérieure des emballages, par la mention "conservé au moyen de thiabendazole".

  . dans le commerce de détail, par une indication visible assurant, de manière non équivoque, l'information du consommateur, par la mention "conservé au moyen de substance agréée", inscrite sur une pancarte placée au dessus des fruits mis en vente."

E N D I V E S

CULTURES LEGUMIERES

SCLEROTINIA DE L'ENDIVE : (Sclerotinia sclerotium)

C'est, sans aucun doute, le champignon le plus dommageable pour la culture de l'endive.

En plein champ, se sont surtout les cultures ayant une puissante végétation feuillue (sol trop riche en azote) qui risquent de subir les attaques de ce champignon dont les dégâts se présentent sous la forme d'une pourriture visqueuse à la base du collet.

Mais, c'est en couche que le champignon commet les plus gros dégâts. La racine se décompose en une substance molle de teinte brunâtre. Un abondant feutrage mycélien blanchâtre se développe sur toute la surface de la racine.

Tournez s'il-vous-plait
.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GERANT : L. BOUYX

A l'intérieur de ce mycélium cotonneux, on observe des sclérotes noirs (organes de conservation de la maladie) qui, une fois dans le sol, pourront assurer une très longue infestation du terrain. Les sclérotes peuvent rester plusieurs années dans le sol avant de germer.

En culture, aucune méthode de lutte n'est envisageable. Il faudra donc porter toute son attention sur la protection des couches.

Avant de penser aux méthodes chimiques, il faut se souvenir de quelques précautions culturales a prendre avant d'entreprendre tout forçage :

1) - Assurer un stockage des racines sur une aire parfaitement drainée.
2) Lors des périodes de gel, couvrir les tas de racines et surtout ne pas les laisser étalés.
3) - Ne jamais mettre en couche des racines douteuses.
4) - Remplir de terre les espaces compris entre les racines mises en couches, en effet, c'est à partir de ces interstices remplis d'air que se forment les foyers de pourriture.
5) - Assurer une irrigation modérée et surtout éviter les excès d'humidité qui favorisent grandement le développement de la maladie.
6) - Effectuer un travail correct du sol de la couche (base de la couche et terre de couverture) pour favoriser l'assèchement de la terre et un bon drainage en profondeur.
7) - Après arrachage de la couche en vue de la récolte, ne jamais laisser pourrir les racines forcées sur la zone d'établissement des couches.

Il faut avant tout organiser une protection sérieure des racines lors de la mise en couche en vue de forçage.

On peut tout d'abord entrevoir la désinfection du substratum soit par une désinfection à la vapeur sur 20 cm d'épaisseur ou par l'adjonction d'une matière active polyvalente (type Dazomet (Basamid) Metam Sodium (Vapam)) en respectant le délai de 4 semaines avant la mise en culture (phytotoxicité importante des produits).

Une méthode récente consiste en l'emploi du Bromure de méthyl. C'est un gaz très dangereux qui a des propriétés insecticides, nématicides, herbicides et fongicides très importantes.

La désinfection du sol avec ce gaz est soumise à une réglementation très stricte en raison de sa toxicité. Elle ne peut être mise en oeuvre que par des entreprises de traitements ou des personnes agréées par le Ministère de l'Agriculture, et ceci à l'aide d'un appareillage spécialement conçu pour cette opération. Les travaux de désinfection sont pratiqués sous bache. Ce produit ne peut donc être employé par l'endivier lui-même, il doit faire appel à ces entreprises de traitements agréées.

La désinfection des collets reste par contre à la disposition de l'endivier A l'heure actuelle, plusieurs matières actives peuvent être utilisées : le Quintozène ou PCNB (Brassicol, Saniclor 30, Fongiclor 30) au moyen d'un poudrage à raison de 10 g MA/M2 ou de 100 g MA/100 kg de racines, le Dichloran (Allisan) sous forme de bouillie à raison de 100 g à 200 g de MA/Hl et 1 l de bouillie par M2, ainsi que le Bénomyl (Benlate) dose des fabricants.

MILDIOU : Il est causé par un phytophthora.

Durant le forçage, le champignon provoque une pourriture qui débute toujours à la base de la racine et qui envahit rapidement le centre du chicon. Les racines atteintes restent entières mais dans leurs coupes transversales on remarque des plages brun foncé. Le champignon se développe rapidement vers 21-22° mais beaucoup plus lentement à 12°. Il faut avant tout assurer un bon drainage du terrain de forçage pour éviter les déprédations de ce champignon. Les traitements à l'aide de produits polyvalents ou bromure de méthyl sont sans aucun doute le meilleur moyen d'enrayer cette maladie.

MOUCHE DE L'ENDIVE :

Au moment de la mise en couche, on traite les collets avant de mettre la terre de couverture :

Diméthoate : 30 g MA/hl à raison de 0 l 5 de bouillie/M2.
Trichlorfon 30 g MA/hl " " " .
Formothion 37 g 5 MA/HL " " " .

Afin d'éviter des déboires lors du forçage de la couche, il est important d'effectuer un traitement homogène de tous les collets pour obtenir une protection correcte.

Dernière Note : Supplément N° 1 au N° 143 en date du 17 Aout 1972.